

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 41 (2004)  
**Heft:** 1613

**Artikel:** L'accès aux Hautes écoles en danger  
**Autor:** Stalder, Yves  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1019264>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'accès aux Hautes écoles en danger

Yves Stalder

Union des étudiant·e·s de Suisse (UNES)

**La formation supérieure ferme ses portes aux couches défavorisées de la société.  
Sans tout résoudre, des bourses mieux dotées ouvrirraient davantage les études.**

**C**omme les élus de tous bords se plaisent à le répéter, la «matière grise» est la principale matière première de la Suisse. La présence de main d'œuvre hautement qualifiée, ainsi que l'importante activité de recherche et de développement sont des atouts dont le pays ne saurait se passer, ce qui justifie d'importants investissements de l'État dans la formation tertiaire. Mais puisque les Hautes écoles offrent également à leurs étudiants des perspectives financières plus élevées que la moyenne (même si celles-ci dépendent grandement de la filière suivie), nombreux sont ceux qui prétendent que les taxes d'études ne seraient qu'une contribution «équitable» de l'étudiant, vu ses perspectives de bénéfices futurs.

## Des acquis culturels et sociaux

C'est oublier un peu vite que le rôle des Hautes écoles ne se limite pas à la production de travailleurs très qualifiés destinés à être employés par les entreprises privées et à des travaux de recherche assurant la compétitivité de notre économie. Leur mission comprend aussi la recherche fondamentale et la formation d'experts aidant la société à réfléchir sur son fonctionnement et son devenir. L'acquis le plus important des diplômés n'est peut-être pas de nature économique mais culturelle et sociale. C'est surtout par rapport à ces derniers aspects que la possibilité d'accès à la formation tertiaire doit être garantie à tous. Cette possibilité d'accès universel se justifie également d'un point de vue financier: les collectivités étant les premiers bailleurs de fonds du système de formation, chacun doit pouvoir y avoir accès, indépendamment de son origine ou de sa situation socio-économique. Or, les taxes d'études sont indéniablement une barrière financière aux études supérieures.

## La reproduction des élites

Il est bien connu que des facteurs socio-économiques influencent lourdement les chances d'accès à une formation de haut niveau. On peut citer par exemple le genre: si les femmes représentent aujourd'hui environ la moitié des étudiants, elles sont presque absentes de certaines filières. De plus, la proportion de femmes baisse au fur et à mesure qu'on monte dans la hiérarchie universitaire.

Cependant, l'exemple le plus frappant est sans doute le niveau de formation des parents. Plusieurs études montrent que les enfants de diplômés universitaires sont surreprésentés parmi les étudiants, tandis que les enfants des classes défavorisées n'ont statistiquement que

très peu de chances de décrocher un jour un diplôme décerné par une Haute école. Ce phénomène de reproduction des élites est connu de longue date et n'a été qu'en partie résorbé par la vague de démocratisation des années soixante et suivantes.

Les causes de cette reproduction ne sont évidemment pas uniquement financières. On sait que des éléments culturels notamment jouent aussi un rôle important. Des instruments financiers d'aide aux études comme les bourses ne sauraient donc suffire à assurer des chances d'accès égales pour tous. D'aucuns versent cependant dans l'excès inverse: se basant sur l'échec relatif de la démocratisation des études, ils professent une hausse des taxes d'études, arguant que les taxes basses dont les étudiants bénéficient actuellement provoquent une subvention des classes aisées (dont la majorité des étudiants est issue) par les classes défavorisées (qui paient des impôts mais dont les enfants ne bénéficient pas des possibilités de développement offertes par les Hautes écoles). De même, ils suggèrent le remplacement des bourses d'études par des prêts.

## Des bourses plus généreuses

Cela revient à prendre le problème à l'envers. L'impact de l'aspect financier dans la reproduction des élites ne doit pas être minimisé. Le coût de la vie d'un étudiant, s'il n'habite pas chez ses parents, peut être estimé à 22 000 francs par an environ, sans compter les taxes d'études. Même si la Confédération et les cantons décidaient de supprimer les taxes, ainsi que le revendique l'UNES, le coût des études resterait prohibitif pour les jeunes issus de familles modestes. En effet, le montant d'une bourse d'études ne dépasse presque jamais 13 000 francs par an.

Les bourses d'études doivent recevoir plus de moyens. D'après des chiffres de l'Office fédéral de la statistique (se rapportant à l'année 1995) 78% des étudiants travaillent à côté de leurs études et 46% de ces derniers estiment leur activité absolument indispensable pour vivre. La nécessité de travailler pour se financer peut allonger la durée des études ou restreindre le choix des filières, voire faire renoncer les jeunes à étudier dans les cas les plus graves.

En plus de sa fonction sociale, une bourse, en permettant à un étudiant de développer au mieux ses talents dans le domaine qui lui convient est également un investissement. Tout d'abord parce que l'étudiant est un futur contribuable: la collectivité récupérera donc par l'impôt l'argent investi. Mais surtout parce qu'elle aura participé à la création de «matière grise», cette fameuse matière première dont la Suisse a tant besoin. ■

Les opinions exprimées dans la rubrique Forum n'engagent pas la rédaction de DP.